

Fiche de données de sécurité

Rapport n° : S03A22110340M02301

Nom de l'échantillon : Batterie au Li-ion

Modèle d'échantillon : 701230

Demandeur : Shenzhen Xinrong Yuanhui Electronics Co., LTD

Date de publication : 2022-12-06

Guangdong ESTL Technology Co., Ltd.



[TAMPON : Guangdong ESTL Technology Co., Ltd.
Sceau spécial pour le rapport
4419820021070]

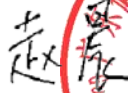
Section 1 Identification du produit et du fournisseur

Nom de l'échantillon	Batterie au Li-ion
Modèle d'échantillon	701230
Caractéristiques nominales	3,7 V, 230 mAh, 0,851 Wh
Laboratoire d'essais	Guangdong ESTL Technology Co., Ltd.
Adresse du lieu des essais	Room 101, 201-208, Unit 1, Building 1, No. 9 Headquarters 2nd Road, Songshan Lake Park, Dongguan, Guangdong, Chine.
Demandeur	Shenzhen Xinrong Yuanhui Electronics Co., LTD
Adresse du demandeur	Room 408, Building B11, Yintian Industrial Zone, Yantian Community, Xixiang Street, Bao'an District, Shenzhen
Fabricant	Shenzhen Xinrong Yuanhui Electronics Co., LTD
Adresse du fabricant	Room 408, Building B11, Yintian Industrial Zone, Yantian Community, Xixiang Street, Bao'an District, Shenzhen
Inspection conforme à	GB/T 16483-2008 et ISO 11014:2009
Numéro de téléphone d'urgence	0769-85075888
Date des essais	2022-11-13 au 2022-11-25
Date d'entrée en vigueur	2023-01-01

Essai effectué par



Revu par



Approuvé par




[TAMPON : Guangdong ESTL Technology Co., Ltd.
Sceau spécial pour le rapport
4419820021070]

Section 2 Composition/information sur les ingrédients

Matières dangereuses (nom chimique)	Concentration ou plages de concentration (%)	Numéro CAS
Oxyde de lithium-cobalt	49,5	12190-79-3
PVDF	0,33	24937-79-9
Aluminium	7,6	7429-90-5
Graphite	16,3	7782-42-5
SBR	0,05	9003-55-8
Carboxyméthylcellulose	0,28	9000-11-7
Cuivre	6,96	7440-50-8
Nickel	0,06	7440-02-0
Hexafluorophosphate de lithium	10,96	21324-40-3
Polyéthylène	4,03	9002-88-4
Nylon	3,93	24937-16-4

Section 3 Identification des dangers

Danger d'explosion	Cet article n'est pas classé comme marchandise dangereuse explosive
Inflammabilité	Cet article n'est pas classé comme matière inflammable
Danger d'oxydation	Cet article n'est pas classé comme marchandise dangereuse susceptible d'oxydation
Toxicité	Cet article n'est pas classé comme marchandise toxique
Risque de radioactivité	Cet article n'est pas classé comme marchandise dangereuse radioactive
Risque de mordant	Cet article n'est pas classé comme produit corrosif dangereux
Autre risque	Cet article est une batterie au Li-ion de 0,851 Wh.

Section 4 Premiers soins

Après contact avec les yeux : Rincez les yeux à grande eau pendant 15 minutes au moins, en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Obtenez des soins médicaux.

Après contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés et rincez la peau avec beaucoup d'eau ou prenez une douche pendant 15 minutes. Obtenez des soins médicaux.

Après inhalation : En cas d'inhalation, quittez rapidement les lieux et sortez à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, administrez la respiration artificielle. En cas de difficulté respiratoire, donnez de l'oxygène.

Après ingestion : En cas d'ingestion, si la personne est consciente, rincez-lui la bouche à l'eau claire. Appelez un médecin.

Section 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Caractéristiques du danger : Vapeurs toxiques; la combustion peut produire des gaz ou des vapeurs toxiques.

Produits de combustion dangereux : CO, CO₂, HF, fluorure phosphoreux.

Méthodes d'extinction et agents extincteurs en cas d'incendie : L'eau froide utilisée en grande quantité est un agent extincteur efficace pour les batteries au lithium. N'utilisez pas d'eau tiède ni d'eau chaude. N'utilisez pas de matière d'extinction aux halons.

Possibilité d'utiliser de la poudre sèche, du sable, de la terre.

Précautions d'extinction des incendies : Les pompiers doivent porter un masque antigaz et un uniforme complet de lutte contre l'incendie.

Section 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Lorsqu'une fuite des batteries survient, le liquide peut être absorbé avec du sable, de la terre ou toute autre substance inerte; la zone contaminée doit être ventilée pendant tout ce temps.

Les batteries endommagées qui ne sont pas chaudes ou brûlantes doivent être placées dans un sac de plastique scellé ou dans un contenant hermétique.

Section 7 Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Évitez de consommer des aliments et des boissons dans les aires de travail. Lavez vos mains à l'eau et au savon avant de manger et de boire. Effectuez la mise à la masse des contenants en transférant du liquide pour prévenir l'accumulation d'électricité statique et une décharge.

Information relative à la prévention des incendies et des explosions : Les batteries peuvent exploser ou provoquer des brûlures si elles sont désassemblées, écrasées ou exposées au feu ou à des températures élevées. Ne provoquez pas de court-circuit ou n'installez pas en inversant les polarités.

Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités : Exigences relatives aux pièces d'entreposage et aux récipients. Rangez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenez loin des sources de chaleur; évitez les expositions prolongées aux rayons du soleil.

Section 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Concentration maximale admissible : Aucune norme connue

Mesures d'ingénierie : Il n'y a aucune exigence de mesures d'ingénierie pour la manutention des batteries qui n'ont pas été endommagées. Dans le cas des batteries endommagées, l'équipement de protection individuelle doit comprendre des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de sécurité.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base	
Apparence	Argent
Forme	Prismatique
Odeur	Inodore

Section 10 Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions normales de température et de pression.

Incompatibilité : Agents oxydants.

Conditions à éviter : La chaleur et les flammes nues, les courts-circuits et l'eau.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Produits de décomposition : CO, CO₂, HF, fluorure phosphoreux.

Section 11 Données toxicologiques

Signes et symptômes : Aucun, sauf en cas de rupture de la batterie.

En cas d'exposition au contenu, les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux et la peau.

Inhalation : Irrite les poumons.

Contact avec la peau : Irrite la peau.

Contact avec les yeux : Irrite les yeux.

Ingestion : Empoisonnement en cas d'ingestion.

Problèmes de santé généralement aggravés par une exposition : L'exposition au contenu interne peut provoquer de l'irritation, des brûlures et de la sécheresse de la peau modérées à graves. Organes cibles : système nerveux, foie et reins.

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité : S. O.

Biodégradabilité : S. O.

Non-biodégradabilité : S. O.

Autres dangers : Aucune évidence d'effet nuisible à l'environnement.

Section 13 Données sur l'élimination

Traitement des déchets : Recyclez ou éliminez conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Précautions relatives au traitement des déchets : Les batteries épuisées ne peuvent pas être traitées comme des déchets ordinaires.

Ne les jetez pas dans le feu et ne les exposez pas à des températures élevées. Ne fractionnez pas, ne les percez pas, ne les écrasez pas et ne les traitez pas de toute autre façon semblable. La meilleure méthode est de recycler.

Section 14 Informations relatives au transport

Numéro d'identification de l'ONU	UN3480, UN3481
Désignation officielle de transport	UN3480 Batteries au Li-ion UN3481 Batteries au Li-ion emballées avec un équipement UN3481 Batteries au lithium-ion contenues dans un équipement
Étiquette pour le transport	Étiquette de batterie au lithium Étiquette de danger Classe 9 Étiquette pour aéronef cargo seulement

La réglementation des marchandises dangereuses exige que la conception de chaque batterie soit soumise aux essais contenus dans la section 38.3 du « Manuel d'épreuves et de critères » des NATIONS UNIES (ST/SG/AC. 10/11/Rév. 7+A1:2021).

Rapport n° : S03A22110340U00101.

Pour le transport, l'emballage des batteries doit être conforme aux exigences des instructions d'emballage 965/966/967 de la DGR de l'IATA, 64^e édition.

L'emballage des batteries doit être conforme aux exigences de l'IMDG-CODE (40-20).

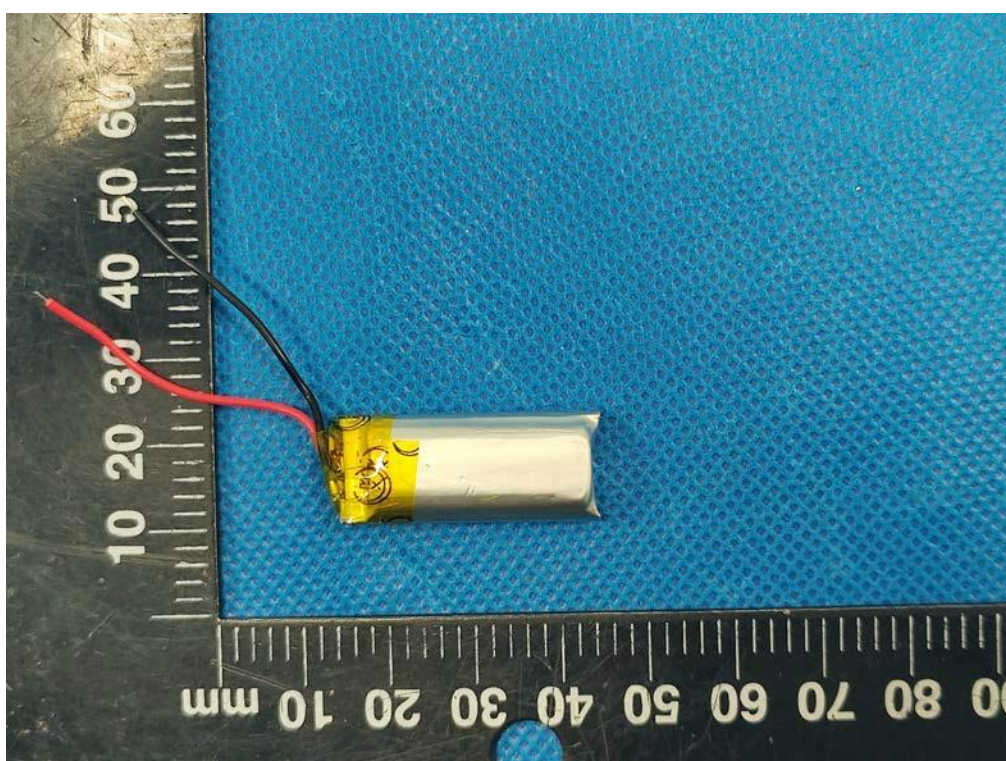
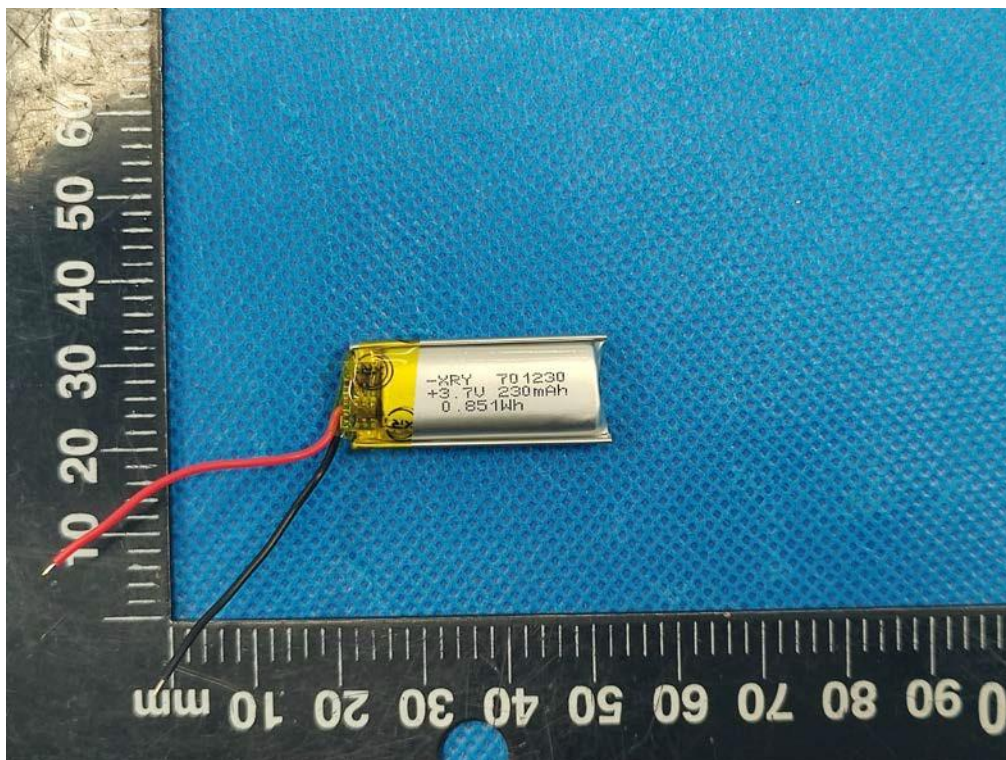
Section 15 Informations sur la réglementation

Informations sur la réglementation : Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses – Règlement type 21^e ou 22^e, Réglementation IATA pour le transport des marchandises dangereuses, 64^e édition, Code maritime international des marchandises dangereuses (40-20), Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (2021), Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (2021)

Section 16 Autres informations

Cette information ne s'applique pas à toutes les batteries fabriquées par Shenzhen Xinrong Yuanhui Electronics Co., LTD. Ce document repose sur de l'information provenant de sources fiables, mais ne comporte aucune garantie d'exhaustivité et d'exactitude de son contenu. Guangdong ESTL Technology Co., Ltd. n'assume aucune responsabilité pour tout dommage ou toute perte liée au mésusage des batteries. Il incombe à l'utilisateur de connaître la méthode adéquate et d'utiliser les batteries correctement.

Photos des échantillons et des étiquettes



Déclaration

1. Le rapport de vérification est invalide sans les signatures du responsable, du réviseur et de l'ingénieur responsable des essais.
2. Les objections au rapport de vérification doivent être soumises à ESTL dans les 15 jours.
3. Nul n'est autorisé à reproduire en tout ou en partie le présent rapport de vérification sans l'autorisation écrite d'ESTL.
4. Le rapport de vérification est valable uniquement pour les échantillons vérifiés.
5. Le rapport de vérification est invalide s'il est modifié.